



Droit de visite d'un dimanche sur deux a un week end sur deux

Par **ptitec_old**, le **13/12/2007** à **20:28**

Suite au jugement du divorce, la décision du tribunal a fixé le droit de visite du père sur l'enfant à un dimanche sur deux de 10h à 18h.

Sous combien de temps peut on revoir une demande de droit de visite à un week end plein plus la moitié des vacances scolaire?

Faut il forcément faire appel à un avocat pour cette démarche, ou bien est il suffisant de passer par d'autre moten (assistante sociale, ...)?

Par **patrick02**, le **13/12/2007** à **21:11**

Bonsoir,
votre demande nécessite quelques explications complémentaires,
merci,